

# L'ÉDITO

**Bernard Demonty**  
**LES LIMITES**  
**DE LA MÉTHODE**  
**MICHEL**

**U**n chroniqueur taquin accusait récemment le gouvernement fédéral de « rouler en audits ». Il faut admettre que la pratique tend à s'installer dans le paysage fédéral belge, ou en tout cas suédois. Une divergence

vue autour de la sortie du nucléaire ? Étude. De graves accusations de torture sur des Soudanais expulsés ? Enquête. Une accusation d'absence de transmission d'information de l'armée ? Audit.

Manifestement, le Premier ministre, Charles Michel, a compris l'intérêt de la technique. Elle lui donne la position d'arbitre au-dessus de la mêlée, sur une scène politique où il lui est souvent reproché d'être dominé par le premier parti du pays, la N-VA. Elle permet de faire baisser la pression médiatique, alimentée par une opposition politique francophone surnuméraire. Et, dans tous les cas qui nous occupent, elles tranquilisent

largement les ministres en charge de ces dossiers. La méthode Michel, comme il y avait jadis une méthode Dehaene, faite de patience et de résolution de problèmes « uniquement lorsqu'ils se posent », n'est pas pendable en soi. Dans un gou-

**La technique de l'audit permet de faire baisser la pression médiatique**

vernement de coalition, développer le savoir-faire du compromis

est un art indispensable.

Alors pourquoi pas.

Mais il faut constater que le procédé n'est pas encore parfaitement rodé. L'étude autour de la sortie du nucléaire contenait

une erreur de chiffre grosse comme une tour de refroidissement. L'enquête sur les Soudanais rapatriés a été réalisée depuis la Belgique et n'a pas permis d'exclure totalement la faute politique grave dans le chef de Theo Francken. Quant à l'enquête autour des F-16, qui exonérait le ministre de la Défense au-delà de ses propres espérances, elle s'est soldée par un vaudeville politique, avec une présentation à la hussarde des conclusions en pleine période de vacances, suivie d'un rapport transmis tardivement et dans la seule langue néerlandaise aux députés. Au mieux, c'est une forme de dédain pour le Parlement et l'opinion. Au pire, c'est de la manipulation.

Il reste donc un travail d'affinage à réaliser. Le gouvernement fédéral et son chef d'orchestre seraient bien inspirés de renforcer les garanties d'indépendance des organes d'audit et de leur travail d'enquête. De leur permettre d'aller au bout de leurs investigations, sans se contenter de conclusions hâtives qui peuvent apparaître comme des demi-vérités. Et de présenter, enfin, les résultats de manière plus ouverte à la contradiction. Sans quoi, ce qui pourrait objectiver intelligemment la prise de décision politique sera réduit au rang d'artifice éculé, de nature à décrédibiliser la politique, qui n'en a nullement besoin.